

— Place des entrepreneurs

« L'avènement d'une nouvelle ère spatiale européenne » >> P.08



> Kevin Monvoisin et Stanislas Maximin, fondateurs de Latitude - Reims (51)

P.03

Législation européenne
Pour que la norme devienne l'exception

P.04

Influence
Comment l'UIMM et le Ceemet portent la voix des industriels à Bruxelles ?

P.10

Témoignages
Agir pour une industrie européenne plus forte

Une Europe moins naïve pour une industrie plus forte

Entre les 6 et 9 juin prochains, 11 millions de citoyens européens seront appelés à se prononcer sur la composition du prochain Parlement européen pour le mandat 2024-2029. C'est un moment démocratique important, pourtant souvent délaissé par les électeurs, à l'instar des autres scrutins nationaux, même souvent plus encore : cette élection constitue traditionnellement l'exutoire à tous les maux nationaux. Ce scrutin sera-t-il ainsi un catalyseur des colères qui se sont exprimées dans plusieurs États membres ces derniers mois ? Ou plutôt donnera-t-il l'élan nécessaire pour restaurer notre capacité collective à défendre la souveraineté française contribuant ainsi à l'autonomie stratégique de l'Europe ?

Notamment, actera-t-il clairement le rejet des contraintes normatives qui, conjuguées à une concurrence internationale acérée, prennent en étau ceux qui produisent en Europe ?

L'Union européenne porte en elle de belles intentions, mais l'enfer en est également pavé. Des ambitions louables se traduisent par de trop nombreuses normes, de surcroît surtransposées avec zèle par nos gouvernements successifs, impactant la compétitivité des entreprises et leur capacité d'adaptation aux changements, faute d'un calendrier réaliste et du refus de la neutralité technologique. Le résultat est connu : des pertes de parts de marché, des emplois menacés, une souveraineté entamée et des importations de produits bien plus carbonés ! Le secteur automobile est un triste cas d'école.

Nous avons aussi à l'esprit des initiatives telles que la taxonomie, le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) ou encore la Corporate



Sustainability Reporting Directive (CSRD). Autant de mesures bien loin de rendre la transformation environnementale acceptable par une industrie qui en sera pourtant le moteur.

Pour les entreprises, l'Europe ne devrait pas être synonyme de contraintes. Elle incarne le marché unique, notamment celui du

charbon et de l'acier, la monnaie unique, la défense de la liberté démocratique, sociale et dans une certaine mesure, économique. Tourner le dos à notre passé, c'est compromettre notre avenir. Car, oui, à l'heure où la concurrence économique internationale s'intensifie, où le contexte géopolitique est des plus instables et où l'énergie accessible et abordable, essentielle à l'industrie fait défaut, il est indispensable de pouvoir peser !

Comment ? En développant des politiques agiles, moins naïves qui incitent plutôt qu'elles ne pénalisent. Elles doivent traduire pleinement la prise de conscience de l'impérieuse nécessité de protéger notre souveraineté notamment en soutenant, techniquement et financièrement, l'innovation. Car la souveraineté européenne est intimement liée au développement de l'industrie, à la réaffirmation du principe de liberté d'entreprendre et d'innover. C'est dans cette perspective que nous œuvrons avec nos partenaires à l'adoption d'un cadre juridique et économique favorisant l'émergence de projets industriels d'envergure.

Affirmons-le, seule une industrie forte sera en mesure d'assurer notre souveraineté et nous permettra de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux qui se présentent.

Éric Trappier,

Président de l'UIMM la Fabrique de l'Avenir



Législation européenne : pour que la norme devienne l'exception

2024 est une année importante pour l'Europe. En juin, les citoyens des 27 États membres éliront les députés qui composeront le Parlement pour la période 2024-2029. Puis, en fonction des équilibres politiques issus de ces élections, une nouvelle Commission sera formée.

La période qui s'ouvre avec les élections doit mettre fin à un cycle, où les entreprises étouffent dans un treillis de règles mettant à leur charge des obligations denses et foisonnantes. La norme ne doit plus être l'instrument quasi exclusif des politiques européennes, surtout en matière économique et sociale.

Le progrès en ce domaine ne peut se construire que sur la croissance. Or, une norme ne peut pas en créer. En revanche, elle peut la freiner voire la détruire et par suite l'emploi, en affectant la compétitivité des entreprises par des exigences irréalistes ou des conditions d'exercice désavantageuses dans la concurrence.

Selon l'adage : « Il ne faut point de lois inutiles ; elles affaibliraient les lois nécessaires. »

Une loi est inutile si le droit donne déjà la solution au problème posé. L'adoption d'un nouveau texte devrait être soumise à une condition de vide juridique, et la révision d'un texte en vigueur à une vérification de son application effective.

Une loi est inutile si son impact négatif est supérieur à son impact positif. La CSRD impose aux entreprises d'identifier et de réduire les impacts négatifs de leurs activités. Le législateur devrait s'appliquer la même exigence.

Les études d'impact doivent être réalisées au début et à la fin du processus législatif, par des

équipes dédiées et sur la base d'un corpus d'indicateurs public élaboré avec les acteurs économiques et notamment les partenaires sociaux.

La prise en compte des positions des partenaires sociaux est essentielle. Les Traités reconnaissent leur importance. Mais, pour qu'ils puissent exercer leurs prérogatives, leur autonomie doit être préservée.

Or, en s'engageant à donner une suite législative à toute résolution du Parlement, la présidente de la Commission l'a réduite. Toute négociation est désormais conduite sous la « menace » d'une directive si elle n'aboutit pas. Pour rendre aux partenaires sociaux leur complète autonomie, l'absence d'accord doit être considérée comme une raison de ne pas donner suite à la résolution.

Enfin, une loi est inutile chaque fois qu'une autre voie est possible. La norme doit être l'exception, l'appui et l'accompagnement le principe de l'action publique européenne.

L'Europe doit être aux côtés des entreprises, les soutenir et les accompagner par des actions pratiques et pragmatiques plutôt que législatives, pour leur permettre d'innover et de croître, pour renforcer l'attractivité, identifier et développer les compétences, faciliter la mobilité...

À l'UIMM, nous considérons cela comme un défi permanent que nous menons avec détermination.

C'EST
FAIT

Influence **Porter la voix** **des industriels** **à Bruxelles**

Les industries métallurgiques et technologiques constituent la colonne vertébrale de l'économie européenne. Ce sont plusieurs centaines de milliers d'entreprises qui contribuent à près de 2 480 milliards d'euros d'exportations et à environ 45 % des dépenses de R&D de l'économie. Elles génèrent quelque 35 millions d'emplois directs et indirects.

Représenter leurs intérêts auprès des décideurs européens, en particulier sur les questions sociales, telle est la mission du Ceemet. Cette organisation patronale européenne a pour membres 20 fédérations nationales d'employeurs dont l'UIMM. Le Ceemet représente plus de 200 000 entreprises, dont une grande majorité de PME, employant 17,1 millions de personnes. Ses actions s'orientent principalement autour de deux axes : les échanges avec les institutions européennes et le dialogue social européen.

Contribuer aux consultations préparatoires

Ainsi, le Ceemet contribue aux travaux des institutions européennes en portant auprès d'elles la voix des entreprises industrielles pour que leurs intérêts soient pris en compte. Dans cette perspective, il répond notamment aux consultations de la Commission européenne préparatoires aux projets de directives et de règlements, et soumet aux parlementaires européens et aux représentants des États membres des propositions d'amendements aux textes en cours de discussion.

Créé en 1962, le Ceemet représente les intérêts de 200 000 entreprises auprès des décideurs européens.

Ces actions s'appuient sur les travaux de plusieurs comités – affaires européennes, éducation, formation et emploi, santé et sécurité, marché du travail, économie – auxquels l'UIMM contribue très activement, via sa direction internationale, avec l'appui technique de l'ensemble des autres directions. Second pilier des activités du Ceemet : le dialogue social. Partenaire social reconnu au niveau européen pour le secteur de l'industrie, avec l'organisation syndicale des salariés de la métallurgie, IndustriAll, le Ceemet est engagé depuis 2010 dans un dialogue social sectoriel européen, soutenu par la Commission européenne.

L'éducation, la formation, l'emploi et la compétitivité au cœur du dialogue social européen

Ce dialogue social, dans lequel l'UIMM est également présent, s'organise en deux groupes de travail, qui comprennent des membres des deux organisations, eux-mêmes issus de leurs fédérations nationales. Ils ont pour objet, d'une part, l'éducation et la formation, d'autre part la compétitivité et l'emploi.

En outre, chaque année, une réunion plénière est organisée pour faire le bilan des travaux de ces



comités et dialoguer sur les enjeux du moment. Le Ceemet et IndustriAll œuvrent à élaborer une vision et une déclaration commune sur les enjeux de la réindustrialisation dans la perspective des élections européennes.

C'est acté

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE AU NIVEAU EUROPÉEN

À l'occasion d'un événement organisé par le Ceemet dans le cadre de l'Année européenne des compétences, Pierre Berlioz, directeur international de l'UIMM, a présenté l'Observatoire paritaire de la métallurgie. Ses travaux soulignent l'importance d'anticiper les évolutions des qualifications et des métiers pour permettre aux employeurs et aux

salariés de s'y adapter et disposer ainsi des compétences dont ils auront besoin demain. L'anticipation ? Une solution pour les industriels pour faire face aux pénuries de compétences.



Delphine Rudelli
Directrice générale du Ceemet

“ Nos entreprises sont confrontées à une situation économique difficile. Aux défis historiques s'ajoutent les difficultés

d'approvisionnement, l'énergie, l'inflation, les pénuries de compétences et de main d'œuvre... Par conséquent, l'objectif poursuivi par l'Union européenne doit être modifié. Nous avons déjà une norme sociale triple A. Nous devons nous concentrer sur la compétitivité, en réorientant d'urgence l'agenda législatif. Nos entreprises ont besoin d'une législation facile à appliquer et qui permette une mobilité fluide et flexible de la main d'œuvre au sein du marché intérieur.

L'Union a apporté une énorme valeur ajoutée à nos entreprises. Elle doit retrouver cette voie. Nous avons besoin d'un marché unique qui constitue le cadre adéquat pour que les entreprises innovent, se développent et prospèrent. ”



Hubert Mongon
Délégué général de l'UIMM et Président du Conseil d'administration du Ceemet

“ Numérique, RSE, énergie, mais aussi congés payés, temps de travail,

rémunération, égalité professionnelle... les sujets sur lesquels notre législation est façonnée par l'Union européenne sont très nombreux, et ils ne concernent pas que les affaires internationales, bien au contraire. Ce sont les activités quotidiennes de toutes nos entreprises qui sont concernées, tant sur des sujets économiques qu'en matière sociale. C'est pourquoi l'UIMM est fortement engagée pour être présente au niveau européen, aussi bien en tant que telle qu'au sein du Ceemet ou encore du Medef, et porter la voix et les intérêts de nos entreprises, afin que les actions, notamment législatives, de l'Union européenne les prennent le plus possible en compte. ”

Une croissance économique à l'arrêt en Europe

Alors que les États-Unis ont affiché une croissance économique de 2,5 % l'an dernier, la zone euro a quasiment fait du surplace. Associé au ralentissement de l'inflation, ce résultat conduira la Banque centrale européenne à abaisser ses taux directeurs ces prochains mois.

Récession en Allemagne

La zone euro a enregistré une croissance en volume limitée à 0,5 % en moyenne annuelle 2023, après + 3,4 % en 2022. En fait, le PIB a progressé de 2,5 % en Espagne grâce à la bonne tenue de la consommation des ménages (elle-même liée à une désinflation plus rapide qu'ailleurs) et d'un peu moins d'1 % en France et en Italie. A l'inverse, celui-ci a légèrement reflué en Allemagne (- 0,1 %), particulièrement pénalisée par sa dépendance au gaz russe et à

4,5

%

**TAUX DE REFINANCEMENT
DE LA BCE AUPRÈS DES
BANQUES COMMERCIALES
DEPUIS MI-SEPTEMBRE
2023**

2,8 %

**VARIATION SUR 1 AN DES PRIX
À LA CONSOMMATION EN
ZONE EURO EN JANVIER 2024**

une perte de débouchés en dehors de l'Europe, notamment en Chine ; outre-Rhin, la production industrielle mesurée en décembre 2023 se situait encore en retrait de 3 % par rapport à son niveau d'un an auparavant et de 10 % par rapport à celui d'avant la pandémie.

Durant le seul second semestre, le PIB européen est à peine resté stable. Parallèlement, l'inflation a sensiblement décéléré, retombant sous la barre des 3 % sur douze mois en décembre en regard de 8,5 % au début 2023. Si l'avance des tarifs des services se maintient sur une pente proche de 4 %, celle de l'alimentation est revenue vers 6 % (contre 14 % début 2023), et, les prix de l'énergie se contractent de l'ordre de 6 % (contre 19 %).

-15,5 %

VARIATION SUR 1 AN DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE L'ALLEMAGNE AVEC LA CHINE EN 2023

Résistance en France

En France, la conjoncture a connu le même sort dans la deuxième moitié de l'exercice. Les investissements des entreprises ont même diminué au dernier trimestre (- 0,6 %), les dépenses consacrées aux logiciels et à la R&D marquant le pas alors qu'elles augmentaient jusqu'ici d'environ 8 % l'an. La montée brutale des taux d'emprunt et le renforcement des difficultés de trésorerie finissent ainsi par contraindre les dépenses en actifs fixes, celles en capital circulant pénalisant de surcroît nettement la croissance. A l'inverse, les flux d'échanges avec l'étranger ont soutenu cette dernière, en raison du repli des importations de biens industriels et de services marchands.

La bonne tenue de la consommation des Français au troisième trimestre 2023 (+ 0,5 %) ne s'est pas prolongée, s'affaissant même légèrement au quatrième. Pour partie toutefois, ce résultat tient aux conditions météorologiques, la relative douceur des températures ayant entraîné une nette décreue des dépenses consacrées à l'énergie. Pour leur part, les achats de produits alimentaires sont repartis à la baisse, s'inscrivant en retrait de près de 11 % par rapport à leur pic du début 2021. Le niveau inédit du taux d'épargne des ménages ne faiblit pas, s'affichant à 17,6 % en 2023 (moyenne des trois premiers trimestres), surpassant le ratio calculé pour la zone euro (hors France) de 4 points environ, alors que l'écart était inférieur à deux points en 2019. Sur la période en effet, l'inflation a été moins vive qu'en Europe, alors que la consommation comme les revenus des ménages ont évolué à une cadence proche dans les deux zones.

VIENT DE PARAÎTRE

BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE LA MÉTALLURGIE



L'Observatoire paritaire de la métallurgie a publié une étude portant sur l'évolution de l'alternance dans la branche de la métallurgie en 2022. Cette étude a pour objectif de faire un bilan des effets de la réforme de 2018 afin d'orienter la politique d'alternance pour répondre aux besoins en recrutement et en compétences de la filière. La métallurgie a compté en 2022, 72 641 alternants. La même année, 36 % des entreprises de la branche emploient au moins un alternant. La part des femmes parmi ces alternants est en augmentation (27 %). D'autre part, le niveau de qualifications visés par les alternants s'accroît. Enfin, en 2022, les Pôles formation UJMM formaient 27 % des alternants de la branche.

Analyse nationale et régionale à retrouver sur : observatoire-metallurgie.fr

+0,9 %

VARIATION SUR 1 AN DU PIB FRANÇAIS EN 2023

-0,5 %

CONTRIBUTION DES STOCKS À LA VARIATION DU PIB FRANÇAIS EN 2023

PLACE DES ENTREPRENEURS



Kevin Monvoisin et Stanislas Maximin

Fondateurs de LATITUDE

112 salariés

Située à Reims (51), Latitude, fondée en 2019, est une entreprise du secteur spatial qui développe Zephyr, un micro-lanceur de satellite. L'entreprise se démarque par son innovation technologique et sa vision ambitieuse pour offrir des services de lancement orbital adaptés aux nano-satellites. Latitude a procédé à deux levées de fonds dont une de 27M € en janvier 2024 et prévoit le premier lancement de Zéphyr en 2025.

Contribuer à l'avènement d'une nouvelle ère spatiale européenne

« Les lanceurs spatiaux actuels sont comme des bus. Ils emmènent les satellites d'un point A à un point B à une heure prédéfinie, sans considérer les besoins spécifiques. En comparaison, nous créons un service de taxi spatial. Nous enverrons les petits satellites là où ils doivent être au bon moment. »

L'image est celle de Kevin Monvoisin, co-fondateur et responsable des fonctions informatiques, de la communication et des ressources humaines de la startup industrielle Latitude.

Un lanceur complémentaire aux géants du secteur

Depuis 2019 les 112 salariés, d'une dizaine de nationalités différentes, développent Zéphyr. Ce lanceur de satellites, complémentaire aux géants comme Space X ou Ariane, sera en mesure de placer jusqu'à une centaine de kilos en orbite dès 2025. L'objectif de l'entreprise est de doubler cette capacité d'ici 2028. Une fois en orbite, ces petits satellites seront déployés pour l'observation de la Terre, la météorologie, la surveillance maritime contre la pêche illégale et la piraterie, ainsi que pour des applications dans l'agriculture et la détection de polluants. « Notre défi est de réduire le délai entre la fabrication d'un satellite et sa mise en orbite. Actuellement, il est de dix-huit à vingt-quatre mois. Pendant ces deux années, les satellites ne génèrent aucun revenu pour l'entreprise qui les a commandés. Une perte financière considérable. »

L'Agence spatiale européenne comme rampe de lancement

Autre domaine au cœur de la souveraineté européenne : la Défense. « Les satellites sont les premières cibles d'attaques et de cyberattaques. Il faut avoir la capacité d'en relancer rapidement sans dépendre d'entreprises étrangères. »



LE PARCOURS DE L'ENTREPRISE

Avril 2019 : Création de Latitude par Stanislas Maximin, Ilan Saidi et Kevin Monvoisin.

Septembre 2020 : Levée de fond de 750K euros, 6 collaborateurs.

Octobre 2021 : Ouverture de l'usine de 1500 m² à Reims, 25 collaborateurs.

Juin 2022 : Levée de fond de 10M d'euros, 50 collaborateurs.

Décembre 2022 : Mise à feu du premier moteur Navier à Saxavord, 70 collaborateurs.

Mai 2023 : Seconde campagne d'essai moteur à Saxavord, 80 collaborateurs.

Novembre 2023 : Inauguration de l'extension de l'usine, 3000m², 90 collaborateurs.

Janvier 2024 : Levée de fond de 27M euros, 112 collaborateurs.

SON MAÎTRE MOT



Stimulation

Latitude conçoit, construit et exploite des solutions de transport spatial pour permettre aux pionniers de s'approprier l'espace. Zéphyr se veut la première pierre de cette aventure dont le but est de stimuler une ère axée sur l'espace pour améliorer la vie sur Terre, ouvrant la voie vers une civilisation durable exploitant les ressources spatiales.

Pour cela, Latitude peut compter sur l'appui de l'Agence spatiale européenne (ESA) dont elle a rejoint l'incubateur en 2020. Plus récemment, elle a reçu dans ses locaux la visite de son directeur Josef Aschbacher. « L'ESA nous apporte une assistance technique précieuse ». Elle a notamment validé les premiers plans, ce qui a permis des levées de fonds en 2022 (10M €) et 2024 (27M €).

Promouvoir les entreprises par le chiffre d'affaires

Des programmes de financement pourront également soutenir la startup, notamment en finançant l'achat de vols de démonstration. L'objectif est de « promouvoir le développement des entreprises à travers des contrats et du chiffre d'affaires plutôt que par des subventions. Le fait d'être approuvé par une agence continentale renforcera notre capacité à décrocher de nouveaux contrats ». Décrocher de nouveaux contrats pour décrocher la lune, telle est l'ambition sans borne de Latitude. ●

Retrouvez l'actualité de l'entreprise sur : latitude.eu

AGIR POUR UNE INDUSTRIE EUROPÉENNE PLUS FORTE

Assurer la souveraineté européenne tout en contribuant à l'autonomie stratégique de l'Europe. C'est ce que réalisent quotidiennement nos industriels. Ils s'appuient pour cela sur des dispositifs et les avantages permis par l'Union Européenne.



Franck Murray

Directeur général Murata Integrated Passive Solutions

Alors que la production des semi-conducteurs est principalement concentrée en Asie, la relocalisation de cette chaîne de valeur représente un objectif majeur pour l'Union européenne. Dans cette perspective, elle a initié le Programme Européen de Financement d'Intérêt Commun (PIIEC), dont Murata Integrated Passive Solutions, qui emploie 250 salariés à Caen, bénéficie.

« Le PIIEC, c'est un cadre juridique que l'Europe a créé pour permettre aux États de financer des entreprises qui mènent des recherches sur leur territoire sur des projets très spécifiques », explique Franck Murray, le dirigeant de cette filiale du groupe japonais. Celle-ci est mondialement réputée pour sa technologie de semi-conducteurs passifs en silicium alliant performance et miniaturisation.

Dans le cadre de ce PIIEC « microélectronique et connectivité », Murata collabore avec le Laboratoire d'électronique et de technologie de l'information du CEA (CEA-Leti). Ensemble, ils développent des compétences partagées autour de trois axes distincts. Le premier concerne des technologies visant à créer des processeurs hautement performants, répondant notamment aux besoins croissants en intelligence artificielle. Le second se focalise sur des pièces améliorant les performances des véhicules électriques. Enfin, « le troisième correspond à la transformation de ces objets issus de la R&D en produits finis et à leur industrialisation, notamment sur notre site à Caen. »

À travers les PIIEC, l'Union européenne mise donc sur l'innovation et l'industrialisation pour renforcer sa souveraineté industrielle.



Le PIIEC : un outil au service de la souveraineté industrielle européenne





François Perrier
Président
Groupe Gérard Perrier
Industrie



La sous-traitance électrique et électronique est un pilier de la souveraineté industrielle européenne



Cœuvrant souvent dans l'ombre des grands donneurs d'ordres, les sous-traitants industriels, jouent un rôle non moins essentiel dans la souveraineté française comme européenne. C'est le cas de Gérard Perrier Industrie. Le groupe rassemble 9 entités, dont une filiale en Allemagne, et emploie 2 700 salariés. « *Nos métiers, c'est le génie électrique, l'électronique et l'informatique industrielle et la gestion de la donnée numérique.* », explique François Perrier, son dirigeant.

Sa vocation ? « *Rendre souverains nos clients, des grands groupes industriels, exerçant dans des secteurs clés.* ». L'entreprise aindinoise répond ainsi aux besoins d'entreprises évoluant dans l'industrie pharmaceutique, l'énergie, la défense, l'automobile ou encore l'aéronautique. Il facilite le déploiement de l'industrie 4.0. « *Les rendre souverains, c'est pouvoir obtenir facilement de l'énergie décarbonée, ainsi que des équipements électriques et électroniques de haut-niveau pour automatiser les chaînes de production et autonomiser la collecte et la gestion des données informatiques.* », résume François Perrier.

Pour accompagner ses clients sur ce chemin, Gérard Perrier Industrie a réalisé de nombreux investissements en France, notamment sur le site historique de Belley, mais aussi à Angoulême et à Pau. Au total, ce sont plus de 10 000 m² de lignes de production qui ont été créés pour fabriquer, entre autres, des cartes électroniques. De même, des investissements dans des systèmes de planification des ressources d'entreprise (ERP) proposés par le groupe ont été annoncés.

De quoi renforcer son action au service de la souveraineté de ses clients et, à travers eux, de l'Europe.



Bruno Voland
Président
Groupe
TRA-C industrie



En matière d'industrie, les WorldSkills et EuroSkills sont des indicateurs de souveraineté



En recevant à Lyon la compétition mondiale des WorldSkills en septembre 2024, la France s'apprête à devenir la capitale mondiale de la formation professionnelle et de l'excellence. Cette compétition et sa déclinaison européenne, les EuroSkills, permettent selon Bruno Voland, Vice-président de WorldSkills France et dirigeant du Groupe TRA-C industrie, de tirer l'industrie française et européenne vers le haut face à la concurrence mondiale.

Pour Bruno Voland, l'enjeu est double : être une vitrine des métiers industriels « *où les jeunes parlent de leur passion à des jeunes* » et montrer le savoir-faire de la formation française. Il souligne : « *Les compétiteurs tout comme les spectateurs seront potentiellement les forces vives de l'industrie de demain. Ces événements, mènent les jeunes ainsi que les entreprises qui les accompagnent vers une certaine idée de l'excellence.* »

Industriel engagé au bureau de WorldSkills France, le vice-président en charge des PME / ETI, porte un œil sur l'équipe de France des métiers, l'autre sur la concurrence. « *Les WorldSkills et EuroSkills sont des marqueurs du savoir-faire d'un pays. En matière d'industrie, c'est un indicateur de souveraineté.* »

Si les pays asiatiques trustent les podiums des métiers industriels, les Européens notamment les jeunes Français ont obtenu des résultats positifs. « *Nous avons encore une marge de progression.* »

Par ses activités et avec Joris Rollet, jeune soudeur de TRA-C Industrie médaillé d'excellence aux derniers EuroSkills, le groupe de 350 salariés contribue ainsi à renforcer l'industrie européenne et promouvoir l'attractivité des métiers de la métallurgie.

LIRE . ÉCOUTER . VOIR

UN GUIDE

Les métiers de l'industrie sont au cœur du présent et de l'avenir. Pour guider les jeunes dans leur orientation, l'Onisep et Opco 2i, en collaboration avec l'UIMM, ont conçu le guide "Quels métiers demain ? Spécial Industrie". Cette brochure met en lumière les métiers industriels à travers 20 portraits de jeunes professionnels évoluant dans ce secteur en constante évolution.

Leurs parcours, leurs missions et leurs perspectives d'évolution sont présentés de manière vivante, offrant aux élèves, à leurs parents, ainsi qu'aux acteurs de l'orientation et aux enseignants, toutes les clés nécessaires pour s'informer avec succès sur les métiers et les opportunités de l'industrie.



UNE TOURNÉE



La tournée « Territoires & Industrie », organisée par l'Usine Nouvelle et la Gazette des communes avec le soutien de l'UIMM, reprend son périple à travers la France après plusieurs événements réussis en 2023. Après une première étape à Pau en février, elle fera escale au Creusot en avril, à Grand-Figeac en juin, puis à Cherbourg en septembre, avant de clôturer son parcours à Valenciennes en novembre. Ces événements mettent en lumière les initiatives visant à renforcer l'industrie dans les territoires.

Pour plus d'informations sur les dates et les thèmes abordés, rendez-vous sur :
usinenuouvelle.com/territoires-industrie.

UNE SÉRIE



Nouveaux compétiteurs, nouveaux métiers, nouvel objectif : participer aux mondiaux des WorldSkills 2024 ! Une compétition à la saveur particulière puisqu'elle aura lieu à domicile dans la ville de Lyon. C'est le scénario palpitant de cette troisième saison qui se dévoile. Retrouvez dès maintenant tous les protagonistes, ainsi que les deux premières saisons intitulées « Une place en équipe de France » et « L'aventure mondiale », disponibles en ligne sur worldskills-laserie.fr. De quoi vous faire vibrer avec les jeunes et les experts métier en attendant l'ouverture de la compétition mondiale le 10 septembre 2024.

Vous avez des questions, des idées de sujets ?

Rendez-vous sur

www.uimm.lafabriquedelavenir.fr

Suivez-nous aussi sur [YouTube](#) [X](#) [in](#) [f](#) [@](#)

UIMM

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR